

Magazine municipal de
Pénestin



Composteur partagé à la mairie



PLU avis favorable



Saison culturelle





Pascal PUISAY

Maire

Vice-président de Cap Atlantique
à la transition écologique

URBANISME

À ce titre, M. Pascal PUISAY est également chargé de :

- Droit de préemption urbain
- Zones d'aménagement concerté
- Participations à la réalisation d'équipements
- Certificat d'urbanisme
- Permis de construire et d'aménager, déclarations préalables y compris pour les clôtures
- Terrains de camping et aux autres terrains aménagés pour l'hébergement touristique

LES ADJOINTS ET LEURS DÉLÉGATIONS



Michel BAUCHET

1^{er} Maire adjoint

GESTION DU PATRIMOINE BÂTI, DE L'ÉNERGIE ET DES RÉSEAUX

À ce titre, Monsieur Michel BAUCHET est plus particulièrement chargé de :

- L'entretien et la maintenance du patrimoine bâti
- La gestion des travaux de rénovation et des travaux neufs en matière de patrimoine bâti
- La gestion du personnel technique du service bâtiment
- La gestion des réseaux (Électricité, téléphone, éclairage public, fibre)
- La gestion de l'occupation des salles municipales
- La gestion technique des animations municipales en collaboration avec le service animation
- Le suivi et la gestion des modes d'énergie des bâtiments



Jeanne GIRARD

2^e Maire adjoint

AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITÉS, PERSONNES ÂGÉES, INSERTION ET HANDICAP

À ce titre, Madame Jeanne GIRARD est plus particulièrement chargée de :

- L'attribution des logements sociaux
- L'instruction et le suivi des dossiers d'aide sociale
- Le suivi de la gestion de l'EHPAD
- Le suivi de l'aide à domicile
- L'insertion
- Les questions relatives au handicap
- Les questions liées à l'enfance et à la jeunesse

Jeanne Girard reçoit sur RDV.



Christiane BRETONNEAU

3^e Maire adjoint

conseillère communautaire
au sein de Cap Atlantique

ÉCONOMIE, FINANCES, COMPTABILITÉ ET GESTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

À ce titre, Madame Christiane BRETONNEAU est plus particulièrement chargée de :

- La gestion du budget communal et des budgets annexes
- Le suivi de la comptabilité
- Le suivi des dossiers économiques
- La gestion du personnel administratif

- L'organisation des marchés hebdomadaires
 - L'accessibilité handicap et PMR
 - Violences faites aux femmes
- Christiane Bretonneau reçoit sur RDV le jeudi matin.



Joseph LIZEUL

4^e Maire adjoint

TRAVAUX, ESPACES VERTS ET TRAVAUX CONNEXES

À ce titre, Monsieur Joseph LIZEUL, dans son domaine de compétence est plus particulièrement chargé de :

- La gestion des travaux du domaine public communal
- La gestion du programme de voirie
- Les suivis et réceptions de chantier
- La gestion des espaces verts
- La gestion des travaux connexes à l'aménagement foncier
- La gestion des sentiers côtiers
- La gestion du plan vélo
- La gestion des équipements des services techniques municipaux
- La gestion du personnel technique du service espaces verts et voirie

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Michel
CRENN



Gérard
PICARD-BRETECHE



Isabelle
HELLARD



Sandrine
GOMEZ



Jean-François
VALLÉE



Karl
VALLIERE



Bruno
SICARD



Ingrid
BIZEUL

MAIRIE

44 rue du Calvaire - 56760 PÉNESTIN
Tél. 02 23 10 03 00 - Fax 02 99 90 45 21
accueil@penestin.fr
www.penestin.fr

Ouverture au public

> Lun : 9 h 00 - 12 h 00
> Mar : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 16 h 45
> Mer : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 16 h 45
> Jeu : 9 h 00 - 12 h 00
> Ven : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 16 h 45
> Sam : 9 h 00 - 12 h 00 (permanence état civil et informations générales)

@ Contacts par courriels

Accueil :

accueil@penestin.fr

Secrétariat Général :

sg@penestin.fr

Animation :

animations@penestin.fr

Communication :

communication@penestin.fr

Comptabilité :

finances@penestin.fr

Maritime et sécurité :

securite@penestin.fr

Médiathèque :

mediatheque@penestin.fr

Police :

police@penestin.fr

Aménagement Territoire :

territoire@penestin.fr

Urbanisme :

urbanisme@penestin.fr

Restaurant scolaire :

cantine@penestin.fr

CNI/passeports :

cni@penestin.fr

Services techniques

• Environnement :

st@penestin.fr

• Infrastructures :

batiments@penestin.fr

Préambule : Communication en période électorale

Depuis le 1^{er} septembre 2025, nous sommes entrés dans les six mois précédant les prochaines élections municipales de mars 2026. À ce titre, certaines dispositions en matière de communication sont à respecter par notre collectivité comme pour toutes les collectivités. Le site Internet peut continuer à être alimenté dans le respect de ce principe de neutralité.

Édito

Chères Pénestinoises, chers Pénestinois,

Cet automne, CapAtlantique La Baule – Guérande Agglo a confié à Transdev l'exploitation du réseau de transport Lila Presqu'île. Ce nouveau contrat marque une étape clé dans la structuration de la mobilité sur le territoire de l'Agglo, avec une offre repensée, plus connectée et plus durable. Au 1^{er} janvier 2026, le réseau actuel sera maintenu afin de ne pas perturber les usagers en cours d'année scolaire. Le nouveau réseau de desserte verra le jour au 4 juillet 2026, à l'issue d'une transition organisée et planifiée en amont de la saison estivale, suivie par la rentrée scolaire de septembre. Concrètement, le nouveau service de transport sera plus flexible. Totalement repensé, il offrira une desserte des zones blanches du territoire avec de surcroît une large amplitude horaire (5h30 à 23h). En outre ont été pensés des rabattements vers les gares, les centres-bourgs, les plages l'été, les zones d'emploi, les centres aquatiques et les pôles commerciaux. Accessible sur simple réservation jusqu'à une heure avant le départ, ce dispositif garantira la desserte des 15 communes du territoire. Ce dispositif vient compléter pour le nord du territoire la ligne de bus Breizhgo. Cet itinéraire, désormais opérationnel, permet de rejoindre quotidiennement à partir de Pénestin, les communes de Camoël, Férel et La Roche-Bernard jusqu'à la gare de Redon (toute l'année, excepté le dimanche).

Bien évidemment, le public peu familiarisé avec l'informatique ou les smartphones pourra bénéficier facilement du réseau en passant un simple coup de fil. Cette plateforme d'information téléphonique sera quant à elle opérationnelle dès le début de l'année 2026. L'objectif est bien d'augmenter de 30 % la fréquentation d'ici 2030, soit près d'un million de voyages par an. Ce projet, qui s'inscrit pleinement dans les ambitions de CapAtlantique La Baule – Guérande Agglo permet d'offrir une alternative au tout-voiture, sûre, écologique et accessible à tous (prix du billet à 1,50 €).

Cet automne a également été marqué par les conclusions de l'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La commission d'enquête publique a rendu un avis favorable avec deux réserves, sur l'assainissement et le suivi environnemental, et des recommandations. La commune suivra bien évidemment ces orientations nécessaires, en partenariat avec Cap Atlantique. Pour ne citer qu'un exemple : les travaux d'adaptation de la station d'épuration prévus dans la programmation pluriannuelle de l'agglomération.

Côté animations, vous retrouverez dans ce bulletin le programme pour cet hiver de la saison culturelle. À noter deux têtes d'affiche programmées cette année en janvier. Vous y découvrirez également les autres manifestations prévues.

Je terminerai cet édit en évoquant la mémoire de Catherine Bailhache, conseillère municipale à Guérande, décédée le 26 novembre dernier. J'adresse mes plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Je m'associe aux membres du conseil municipal pour vous présenter tous nos vœux de réussite pour cette année 2026. Je vous donne rendez-vous le 16 janvier prochain pour la cérémonie des vœux du maire à la population.

Bonnes fêtes de Noël et bonne année 2026 à tous.

Pascal Puisay,
Maire de Pénestin

Séance ordinaire du 15 septembre 2025

1 - AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1-1 Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 juin 2025.
- 1-2 Rapport d'activité 2024 – Morbihan Energies.
- 1-3 Rapport d'activité 2024 – Mission Locale de Guérande.
- 1-4 Rapport d'activités des mobilités 2024.
- 1-5 Projet de couverture du parking de l'église et de pose de panneaux photovoltaïques situé rue de la Vilaine – intention de la commune.
- 1-6 Convention sportive entre les communes de Férel, Camoël et Pénestin pour l'utilisation des salles à usage du basket et du tennis.
- 1-7 Convention sportive entre les communes de Férel, Camoël, Assérac et Pénestin pour l'utilisation des stades de football.
- 1-8 Contrat d'entretien pour la pompe de relevage du lotissement du Yoquo.
- 1-9 Protocole d'accord transactionnel entre la commune de Pénestin et la société IDVERDE et GEO BRETAGNE SUD.

2 - IMPUTATIONS BUDGÉTAIRES / FINANCES

- 2-1 Convention financière dans le cadre des coûts de fonctionnement et d'investissement pour le RASED (Réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté).
- 2-2 Adhésion à l'Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques.
- 2-3 Adhésion au CEREMA.
- 2-4 Subvention exceptionnelle à l'association FC Presqu'île Vilaine.
- 2-5 Demande de subvention au titre des fonds de concours à CapAtlantique La Baule – Guérande Agglo.
- 2-6 Demande de subvention au titre du fonds de concours MES (Modernisation des Équipements Structurants).
- 2-7 Budget 23900 Pénestin – Approbation des admissions en non-valeur de créances irrécouvrables.
- 2-8 Budget 23901 Port de Pénestin – Approbation des admissions en non-valeur de créances irrécouvrables.

3 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 3-1 Convention établie entre l'État et la commune de Pénestin portant aménagement, organisation et gestion d'une zone de mouillages et d'équipements légers sur une dépendance du domaine public maritime naturel sur le littoral de la commune de Pénestin.
- 3-2 Attribution du terrain cadastré ZO 282 situé au Cofreno.
- 3-3 Attribution des terrains cadastrés ZW 405, 407 et 428 situés « Clos du Calvaire ».

4 - INTERCOMMUNALITÉ

- 4-1 Convention pour la mise en place de compostage partagé urbain à Pénestin.
- 4-2 Approbation du rapport 2025 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de CapAtlantique La Baule – Guérande Agglo.

5 - PERSONNEL NÉANT

6 - QUESTIONS DIVERSES

- 6-1 Dénomination de voie : Allée de la Poterie.
- 6-2 Traitement de la chenille processionnaire du pin – participation communale.

7 - INFORMATIONS MUNICIPALES

- 7-1 Décisions d'urbanisme : juin, juillet et août 2025.
- 7-2 Inscription de la commune de Pénestin au titre des « Stations de Tourisme ».
- 7-3 Dates des prochaines élections municipales
- 7-4 Élections municipales : Mise à disposition des salles municipales pour les réunions publiques.
- 7-5 Décisions du Maire.
- 7-6 Bilan 2025 de la saison touristique.
- 7-7 Bilan 2025 du poste de secours de la Mine d'Or.
- 7-8 Épave bateau du port de Tréhiguier – retrait.
- 7-9 Planning des travaux de voirie 2025-2026.
- 7-10 Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) – adjonction de pièces.

Séance ordinaire du 20 octobre 2025

1 - AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1-1 Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 septembre 2025.
- 1-2 Morbihan Energies : Installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques – contrat portant autorisation d'occupation d'emplacement.
- 1-3 Morbihan Energies : convention de partenariat FT – Modèle 2013 / Propriété FT des réseaux Télécom – Allée d'Inly.
- 1-4 Morbihan Energies : convention de financement et de réalisation Éclairage – Rénovation – Allée d'Inly.
- 1-5 Morbihan Energies : convention de financement et de réalisation Télécom – Convention FT – Modèle 2013 / Propriété FT.

- 1-6 Convention annuelle d'objectifs entre la Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine et la commune de Pénestin.
- 1-7 Convention d'autorisation d'occupation temporaire entre la commune de Pénestin et le Port Vilaine Maritime.

2 - IMPUTATIONS BUDGÉTAIRES / FINANCES

- 2-1 Tarifs municipaux 2026.
- 2-2 Mise à disposition de salles communales dans le cadre de la campagne électorale en vue des élections municipales 2026.
- 2-3 Tarifs : loyers pour les locaux de l'ex-pharmacie.

3 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

3-1 Déclassement et cession de la parcelle ZB 167 située à Kéravelo.

4 - INTERCOMMUNALITÉ

4-1 Convention pour la gestion des archives de la commune de Pénestin.

4-2 Convention de partenariat entre les 15 communes de CapAtlantique La Baule–Guérande Agglo, l'agglomération et la maison des Adolescents.

4-3 Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité des services publics des équipements aquatiques.

4-4 Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

4-5 Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

4-6 Rapport d'activités et de développement durable 2024.

5 - PERSONNEL

5-1 Adhésion à la convention de participation risque santé proposée par le centre de Gestion du Morbihan et fixation du niveau de participation de la commune.

6 - QUESTIONS DIVERSES

Néant.

7 - INFORMATIONS MUNICIPALES

7-1 Décisions d'urbanisme : septembre 2025.

7-2 Décisions du Maire.

7-3 Ouverture de la participation du public par voie électronique en vue de la révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin de Vilaine.

Retrouvez les procès-verbaux des conseils municipaux en intégralité en mairie et sur le site internet : www.penestin.fr
Retrouvez les infos municipales à Pénestin en vous abonnant à la page facebook : www.facebook.com/mairiepenestin



Mobilité : l'Agglo attribue la gestion de son réseau de transports à TRANSDEV à partir de janvier 2026

Ce qu'il faut savoir

Une transition progressive

Il est important de le rappeler qu'aucun changement de service n'est prévu au 1er janvier, rien ne changera pour les usagers avant l'été 2026. Les lignes, les arrêts et les horaires actuels resteront identiques. Les lignes scolaires sont également maintenues en l'état. Seule la couleur des véhicules pourrait changer, sans incidence sur les services. D'autre part, le service de location de vélo électrique se poursuit à l'identique (transfert de la STRAN vers Transdev), la nouvelle identité retenue sera adaptée sur les vélos.

De nouveaux outils pour faciliter la mobilité des usagers

Dès le 1^{er} janvier 2026, un nouveau site web (accessible sous l'ancienne adresse donc aucun changement d'habitude pour les usagers) et une nouvelle application mobile (nom : Lila Presqu'île) seront disponibles. Ils permettront de réserver le Transport à la Demande, d'accéder à l'information en temps réel et, à partir de sep-

tembre 2027, à une billettique totalement dématérialisée.

Fin janvier, une nouvelle Maison des Mobilités ouvrira au 2 rue de Kerbinou, à Guérande. Elle deviendra le point central d'information, d'accueil et d'accompagnement des usagers. D'ici là, l'agence actuelle de la place Dolgellau reste ouverte aux horaires habituels.

Une mobilité repensée à partir du 4 juillet 2026 : un réseau sur mesure plus proches des habitants et mieux ajusté aux usages

À partir de cette date le réseau fera peau neuve : nouvelle identité, nouvelle organisation, nouveaux services. L'offre sera entièrement reconfigurée pour mieux répondre aux besoins :

→ à un Transport à la Demande plus flexible, réservation jusqu'à 1 heure avant le départ (par application ou

téléphonie) sur tous les déplacements dans la communauté d'agglomération.

→ à un Transport à la Demande qui pourra être réservé pour plusieurs déplacements si nécessaire

→ à une fréquence accrue sur les lignes structurantes, lignes qui seront elles-mêmes reliées par le transport à la demande (cf. ci-dessus)

→ à des connexions renforcées avec les gares ferroviaires venant ainsi renforcer la nouvelle ligne de BreizGo (Pénestin, Camoël, Férel, La Roche-Bernard jusqu'à Pontchâteau Gare).

L'objectif est clair : offrir un réseau plus simple, plus lisible, plus écologique et plus performant. Une communication en plusieurs étapes est prévue en 2026 afin d'informer et de sensibiliser les habitants au mieux.

→ Pour en savoir plus : <https://www.cap-atlantique.fr/actualites/lagglo-attribue-la-gestion-de-son-reseau-de-transports-a-transdev-a-partir-de-janvier-2026/>

L'espace Océan :

Un relais alternatif jusqu'à fin 2027 pour le stationnement des bus de Transdev

Une convention de location a été conclue entre le propriétaire de l'espace Océan et Transdev. Il s'agit bien là d'une transaction entre deux promoteurs privés.

L'objectif est de proposer une solution alternative en attendant la mise en place des deux lieux de stationnement prévus à Guérande et Herbignac dans le cadre de la délégation de service public.

Cette installation temporaire ne prévoit aucun aménagement en dur, et ce de manière à rendre à ce terrain sa destination finale d'accueil de logements et de commerces tel que prévu par le nouveau PLU dans le cadre d'une servitude de projet.

Coup de pousse habitat



Coup de pousse Habitat, un seul numéro : le 02 51 75 77 95. Ce numéro vous permet d'accéder à une information neutre et gratuite relative à l'amélioration de l'habitat : économies d'énergie, travaux d'adaptation, rénovation des toits de chaume, habitat dégradé.

Vous avez 60 ans et plus, ou êtes en situation de handicap ? Votre logement peut être adapté à vos besoins. Vous voulez réduire votre consommation énergétique ? Réalisez des travaux dans votre logement et améliorez votre confort. Les conseillers France Renov vous informent gratuitement sur les possibilités de travaux et les aides financières à mobiliser avec le numéro unique de la rénovation de l'habitat de CapAtlantique la Baule-Guérande Agglo.

→ **Contact : 02 51 75 77 95**

Donnez une deuxième vie aux coquilles

Dans le cadre de sa stratégie d'un territoire tendant vers le « zéro déchet », CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo reconduit pour la 11^e année consécutive l'opération de collecte gratuite de coquillages, dans ses 9 déchetteries. Celle-ci s'étend de novembre 2025 pour ne se terminer au printemps 2026.

Proposée depuis 2015, la collecte de coquillages au sein des 9 déchetteries de l'agglomération est l'occasion pour les usagers de donner une seconde vie à leurs coquilles d'huîtres, moules, Saint-Jacques, palourdes, coques et bulots. Au vu du succès des éditions précédentes et pour continuer à étoffer son offre de services en faveur du recyclage des déchets, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo étend, pour la 3^e année consécutive, la période de collecte dès ce mois de novembre pour se prolonger jusqu'au printemps 2026. L'ensemble des coquilles sera ensuite traité localement à Missillac par la société partenaire **Olygé**, qui les valorise en compost (avec des végétaux ou biodéchets).

Les particuliers sont invités à trier leurs coquilles et à les déposer gratuitement dans des bacs prévus spécialement pour l'opération **au sein des 9 déchetteries de l'agglomération**, sans oublier de retirer les sacs en plas-

tique, rince-doigts et serviettes en papier. Tous les types de coquillages sont acceptés.

Lors de la dernière édition 2024-2025, ce sont près de 25 tonnes de

coquilles qui ont ainsi été collectées.

Ces coquilles, grâce aux bons réflexes des usagers, échappe ainsi à la filière « ordures ménagères » pour bénéficier d'une opportunité de valorisation.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 s'est déroulée le mardi 11 novembre 2025, à partir de 11h avec une cérémonie au Monument aux Morts du cimetière et le dépôt d'une gerbe. La levée des couleurs a eu ensuite lieu dans la cour d'honneur de la mairie, avant le traditionnel vin d'honneur dans la salle du conseil.



Vœux du maire à la population le 16 janvier 2026

La cérémonie des vœux du maire à la population aura lieu le vendredi 16 janvier 2026 à 18h au complexe Petit-Breton.

Associations : demandes de subventions avant le 31 janvier 2026

Les associations souhaitant demander une subvention pour l'année 2026 doivent faire leur demande auprès de la mairie avant le 31 janvier 2026. Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2026 sont à retirer en mairie ou à télécharger sur :

→ www.penestin.fr.

Élections municipales les 15 et 22 mars 2026

Pour les élections municipales des **15 et 22 mars 2026**, les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont fixées au **mercredi 4 février 2026 pour les demandes en ligne** via <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vos-droits/R16396>, et au **vendredi 6 février 2026 pour les dossiers physiques**.

Pièces à fournir :

- Le formulaire d'inscription dûment complété
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Si Pénestin est votre domicile : une facture datant de moins de 3 mois d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, etc.
- Si Pénestin est votre résidence secon-

daire : deux dernières taxes foncières ou taxes d'habitation.

Procuration : votre procuration électorale désormais 100 % en ligne avec France Identité.

Pour cela, vous devez disposer de la **nouvelle carte d'identité** et posséder une **identité numérique certifiée France Identité** (<https://france-identite.gouv.fr>)

1^{re} étape : téléchargez l'application France Identité

- Créez votre identité numérique France Identité en téléchargeant l'application France Identité sur Google Play ou l'App Store.
- Initiez une demande de certification

de votre identité numérique depuis votre application France Identité.

- Confirmez votre adresse e-mail, saisissez votre code personnel, puis effectuez une lecture de votre carte d'identité en NFC. L'application génère un QR code.

2^e étape : venez directement en Mairie

La Mairie de Pénestin vous accueille sans rendez-vous pour certifier votre identité numérique muni des pièces suivantes :

- votre carte d'identité
 - votre téléphone
 - le QR code associé à votre demande
- Dans les 48h après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

Ma procuration 100 % dématérialisée avec France Identité

Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée : elle nécessite l'application France Identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie.

1
Récupérez auprès de votre mandataire : son numéro d'électeur et sa date de naissance ou toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

2
Effectuez votre demande de procuration en ligne en vous identifiant avec France Connect sur maprocuracion.gouv.fr

3
Authentifiez-vous avec votre identité numérique certifiée. Cette démarche est accessible uniquement pour les utilisateurs disposant d'une identité numérique certifiée sur France Identité.

4
Vous recevrez un courriel de « Maprocuracion » dès l'enregistrement par votre commune ou votre consulat de vote.

Allez Voter!

Aménagement du territoire :

le nouveau Plan Local d'Urbanisme désormais en vigueur !

Le PLU permet de définir et d'organiser le développement de Pénestin pour les 10 prochaines années. Il se construit en intégrant les règles nationales et définit les règles locales adaptées au territoire. Le PLU est opposable à toute personne physique ou morale, publique ou privée, pour l'exécution de tous travaux, construction ou aménagement.

Une première version

Engagée depuis 2015, le diagnostic et l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été débattus en conseil municipal en 2019. Le projet a connu un ralentissement en 2020, mais a été relancé fin 2021 autour des réflexions sur le zonage écrit et graphique. L'évolution du projet a été présentée lors des réunions publiques du 26/11/2021 et du 20/05/2022, avant d'être arrêté lors du conseil municipal du 18/09/2023. L'enquête publique s'est déroulée du 20/02/2024 au 03/04/2024. Les données de 2015 quelque peu dépassées, n'ont pas permis une conclusion positive de la commission d'enquête. La commune a choisi de respecter la démarche d'enquête publique et de prendre acte de l'avis rendu. Le scénario démographique, les inventaires environnementaux et les évolutions législatives et réglementaires ont été mis à jour. Il est apparu nécessaire de reprendre également la concertation.

Un deuxième projet consolidé

Un nouveau projet a été élaboré. Les orientations du PADD ainsi que l'actualisation du scénario démographique ont été redéfinies en janvier 2025. Les pièces ont été actualisées. La phase de concertation s'est clôturée par une réunion publique le 4 mars 2025, suivie de l'arrêt de projet le 24 mars 2025. La seconde enquête publique qui s'est déroulée du 19 août au 23 septembre s'est conclue par un avis favorable avec 2 réserves et 7 recommandations. Les évolutions apportées à l'issue de l'enquête publique ont permis d'approuver le PLU communal en décembre 2025, permettant ainsi de définir le projet de territoire, de se conformer aux normes supérieures et de s'aligner sur le SCoT, le PLH, etc.

Organisation du dossier en 6 parties :

1) Rapport de présentation : dresse le portrait de la commune, les choix rete-

nus et les impacts du projet sur l'environnement ;

2) Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : projet politique des dix prochaines années ;

3) Documents graphiques : présente le zonage pour chaque parcelle (zone urbaine : agglomération et villages, zone à urbaniser : ouvertes à l'urbanisation/zone agricole : espaces agricoles pérennes à horizon 20 ans et abords de l'enveloppe urbaine du bourg/zone naturelle : milieux remarquables, naturels et paysagers) mais aussi les servitudes ;

4) Règlement : prend appui sur les documents graphiques, document de référence déterminant les règles de construction applicables ;

5) Orientations d'aménagement : fixe des règles spécifiques en matière d'aménagement de l'espace pour des secteurs à forts enjeux préalablement déterminés ;

6) Annexes : documents d'aide à la prise de décision (servitudes d'utilité publique, schéma d'assainissement des EU, EP, AEP, zones de présomption archéologiques, etc.)

Le fond du dossier :

> Un diagnostic territorial et environnemental a permis de mettre en évidence plusieurs enjeux :

- Réduire les incidences environnementales ;
- Améliorer la gestion de l'espace entre les zones urbaines, naturelles et agricoles ;
- Renforcer l'intégration paysagère des projets ;
- Protéger la trame verte et bleue ;
- Intégrer les risques naturels ;
- Gérer les eaux pluviales ;
- Prendre en compte l'énergie et le climat.

> Le PADD propose 3 orientations :

1) Pénestin, l'authenticité à valoriser

- Valoriser le cadre paysager et environnemental

Obligation de plantation, favorisation de l'infiltration, protection des boisements et cours d'eau, etc.

- Promouvoir les activités primaires dans une perspective durable
- Ajustement des zones conchylicoles, projet de lotissement conchylicole de Loscolo, etc.*

2) Pénestin, un lieu de vie dynamique à l'année qui assume et conforte sa vocation touristique

- Affirmer la place du pôle de Pénestin par une croissance maîtrisée de l'urbanisation permettant le renforcement des résidences principales
- Dispositions en faveur de la mixité sociale, de la densification, préservation du patrimoine, etc.*
- Affirmer la place du pôle de Pénestin par un niveau de service de qualité
- Emplacements réservés, servitude d'attente de projet, etc.*
- Affirmer la place du pôle de Pénestin par le développement économique
- Gestion des implantations commerciales, permettre l'évolution des secteurs aquacoles, etc.*

3) Pénestin, un territoire de projets qui s'adapte au changement climatique

- Un aménagement qui prend en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique dans la gestion des ressources et des risques
- Prévention de l'exposition aux risques : submersion marine, recul du trait de côte, inondations terrestres, limitation des effets dus au changement climatique, etc.*
- Assurer un développement cohérent avec la capacité d'accueil du territoire, en apportant une attention particulière à la ressource en eau
- Conditionner les ouvertures à l'urbanisation prévues (zones 1AU) à la réalisation effective des travaux capacitaires de la STEP inscrits au schéma directeur. Les travaux de lutte contre les eaux parasites sur le réseau sont en cours et vont se poursuivre dans les deux prochaines années. L'échéance du programme de travaux de génie-civil de renforcement de la capa-*

cit  hydraulique de la station est fix e   5 ans. L'agglom ration, gestionnaire des ouvrages d'assainissement assurent que jusqu'  pr sent les performances de la station sont largement atteintes au quotidien que ce soit en p riode de forte charge organique qu'en p riode de forte charge hydraulique, mise en place d'indicateurs permettant le suivi des effets du PLU sur le territoire, etc.

- Un am nagement qui prend en compte les enjeux de consommation d'espace et d'artificialisation
Reconversion des zones AU en A et N, volum trie et implantation des constructions d finies en fonction des tissus urbains existants, coefficient d'emprise au sol, etc.

> Chiffres cl s

4 : Hectares de terrains potentiellement urbanisables d'ici   2035 (contre 6 ha au projet pr sent    l'enqu te publique et 15 ha au pr c dent PLU) ;

25 : Nombre de logements pr vus/ an d'ici   2035 ;

81 % : Territoire class  en zones naturelles ou agricoles (contre 76 % au pr c dent PLU).

Quelles autorisations pour quels travaux ?

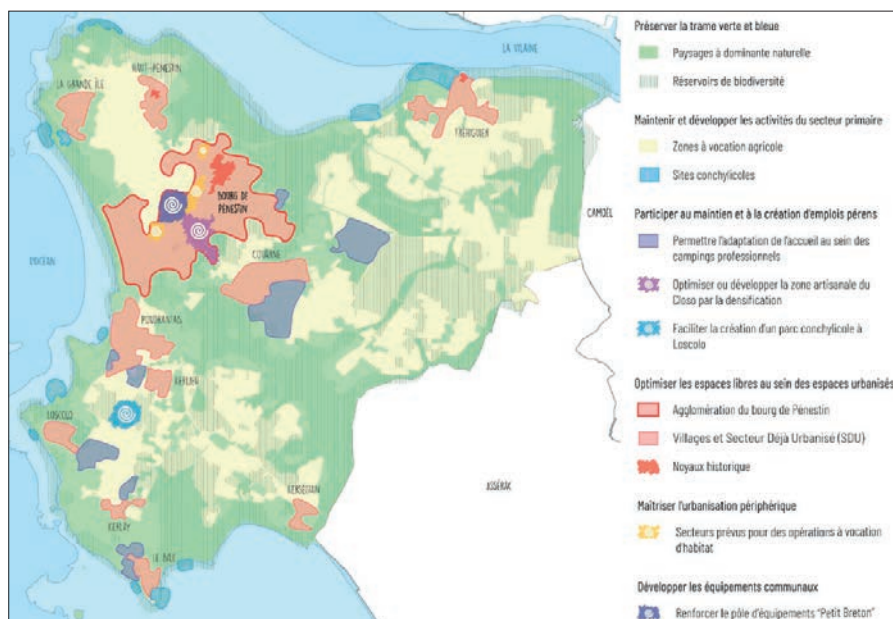
Retrouvez toutes les formalit s pour vos projets (construction, installation, am nagement) ou travaux modifiant l'aspect ext rieur sur le site internet de la commune (<https://www.penestin.fr/vie-pratique/urbanisme/demarches-en-urbanisme>)

Pour rappel, tout projet, m me s'il n'est pas soumis   autorisation ou   d claration pr alable, doit se conformer aux r gles du PLU.

→ **Pour tout renseignement contactez le service urbanisme, en mairie 02 23 100 300 - urbanisme@penestin.fr.**

- **Sans-rendez-vous : aide   la constitution ou au d p t num rique d'un dossier (lien vers le guichet unique : <https://urbanisme.cap-atlantique.fr/guichet-unique>) ;**

- ** tude de faisabilit  de projet sur rendez-vous (t l phonique/physique) : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30   12h.**



→ **Consultez le PLU r vis  en ligne sur www.penestin.fr, rubrique documents d'urbanisme**

Travaux

Programme de voirie

Les travaux (curage des r seaux d'eaux pluviales et reprise des rev tements) concernant les impasses du Dou  et du Landrin, les rues de Kervinet, du Pignon et de Keravar, et le chemin du Clos Broga sont d sormais termin s.

La campagne de curage des 20 km de foss s, et l'effacement des r seaux all e d'Inly ont eu lieu en d cembre 2025.

La médiathèque fête ses 20 ans

L'équipe de la médiathèque de Pénestin vous souhaite à tous une très bonne année 2026. Que cette année vous apporte tout ce que vous désirez... Et plus encore ! 2026 n'est pas une année comme les autres pour la médiathèque. Il s'agit de ses 20 ans, 20 ans à vous servir, à vous accompagner, à partager et à être à vos côtés. Un grand merci à tous les lecteurs et usagers qui font vivre ce lieu, qui l'enrichissent par leurs échanges et leur passion de la lecture et du jeu.

En 2016, pour les 10 ans, nous vous avons proposé une année de fête, 2026 sera sur le même modèle et avec tous les mois un temps fort pour célébrer cet anniversaire. Retrouvez le programme complet sur le site internet de la médiathèque ou en version papier à l'accueil de la médiathèque.



Programme anniversaire :

EN JANVIER : NUIT DE LA LECTURE « C'EST LA FÊTE ! »

- **Vendredi 23 janvier à 19h ET samedi 24 janvier à 19h30 : Nuit de la lecture, Escape game**

Changement de décor mais toujours des choses à trouver, des énigmes, des jeux... La médiathèque devient un plateau de jeu et vous allez devoir suivre un parcours semé de livres, et d'embûches !

Mais attention le temps s'écoule et vous risquez de rester enfermés dans la médiathèque...

Gratuit – sur inscription
(Âges : de 9 à 99 ans).

- **Samedi 24 janvier : Nuit de la lecture**, à 10h **Atelier papier détourné**.

Atelier réalisé à partir de livres abîmés ou de journaux, réalisé par Pascale et Colette.

À partir de 10 ans.

Gratuit sur inscription.

- **Samedi 24 janvier : Nuit de la lecture**, à 18h **Lecture sous la couette**.

Lectures pour enfants en pyjama et sous la couette ! Pour cette lecture insolite, la médiathèque vous accueillera dans la pénombre, une ambiance feutrée envahira les lieux. Vous découvrirez la médiathèque comme vous ne l'avez jamais vu. Les enfants sont invités à venir en pyjama avec leurs couettes ou couverture, accompagné d'un adulte.

À partir de 6 ans. Sur inscription.

EN FÉVRIER :

Atelier créatif : Méli-Mélo ludique à la manière de Fabrizio Lavagna

Œuvres collectives mercredi 11 février de 10h à 12h et de 14h30 à 17h.

Financé par l'Association Lecture et Détente. Pour enfants et adultes - Gratuit sur inscription.

EN MARS :

Dans le cadre de la Journée de la femme... samedi 7 mars, à 10h30 par Arlette Gelabert, auteur de Soledad, un recueil de nouvelles féminines, pour des lectures d'extraits et des échanges. À partir de 15 ans - Gratuit sur inscription.

Et au fil des mois...

PUZZLE PARTICIPATIF À TOUTES LES PERMANENCES

Venez compléter ou terminer un puzzle de 1000 pièces en toute convivialité. En choisissant vos livres prenez le temps de poser 1, 10, 100... pièce(s), l'important est de participer. (à confirmer, nouveau projet en cours...).

- **Exposition Atelier Sports et Loisirs Du mardi 6 au mardi 27 janvier :** Illusions d'optique de Jacky Geffroy. Accès libre aux heures d'ouverture.

- **Exposition L'eau Du mardi 10 février au mardi 10 mars :** Exposition prêtée par la Médiathèque départementale du Morbihan. Accès libre aux heures d'ouverture.



- **Exposition peintures du samedi 14 au samedi 28 mars :** peintures réalisées par la section peinture de Sports et loisirs pour tous. Accès libre aux heures d'ouverture

- **Exposition Créer une BD avec Gaspard à partir du mardi 31 mars :** Exposition prêtée par la Médiathèque départementale du Morbihan. Accès libre aux heures d'ouverture

- **Atelier Tricot & Co** (crochet, broderie et création) **samedi 3 janvier, samedi 14 février et samedi 21 mars :** de 10h à 12h avec Claudette et Martine. Pour apprendre ou réaliser un projet, ou tout simplement être ensemble avec nos aiguilles et crochets. Gratuit, sur inscription.

- **Jouons aux échecs vendredi 9 janvier, vendredi 13 février et vendredi 13 mars :** de 16h à 18h. Avec Luc. Pour tous niveaux et surtout pour le plaisir. Gratuit, sur inscription.

- **Bébé lit jeudi 15 janvier, jeudi 12 février et jeudi 19 mars :** de 10h30 à 11h30. Cet accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, destiné à accompagner l'enfant autour du livre, est réservé aux Assistantes Maternelles et aux jeunes parents.

- **Nos petites causeries : samedi 17 janvier, samedi 28 février et samedi 14 mars, de 10h30 à 11h30.** Échanger autour des livres, Cd et jeux de la médiathèque. Merci de ne présenter que des documents présents à la médiathèque. Sur inscription, gratuit-places limitées

• Rencontre entre joueurs d'échecs

samedi 17 octobre: de 15h à 18h, avec Pierre et Luc. Rencontre conviviale avec des joueurs de Pénestin, Piriac et la Turballe et des alentours ouvert à tous, Tous niveaux. Gratuit. Pensez à vous inscrire.

★ **• Atelier couture samedi 10 janvier, samedi 14 février et samedi 28 mars:** de 10h à 12h, avec Colette, Laetitia et Éliane. Des propositions originales et utiles. Lors de l'inscription, les participants se verront remettre les projets proposés. À eux de choisir en fonction de leur souhait. Gratuit - sur inscription

★ **• Lecture goûter vendredi 6 février et vendredi 3 avril:** à 16h45. Lectures suivies d'un goûter. Gratuit - Sur inscription.

★ **• Escape game mercredi 25 février, mercredi 15 avril et mercredi 22 avril à 17h30.** Changement de décor mais toujours des choses à trouver, des énigmes, des jeux... La médiathèque devient un plateau de jeu et vous allez devoir suivre un parcours semé de livres, et d'embûches! Mais attention le temps s'écoule et vous risquez de rester enfermés dans la médiathèque... Gratuit – sur inscription (Âges : de 9 à 99 ans)

★ **• Assemblée générale Association Lecture et détente mercredi 11 mars:** à 17h30, Les bénévoles de la médiathèque sont en association. Si vous souhaitez découvrir l'étendue de leurs actions, venez partager un moment en toute convivialité.

→ **Contact Tél. : 02 99 90 41 99**
Mail : mediatheque@penestin.fr
<https://mediatheque.penestin.fr>
Facebook/Instagram
« Médiathèque Pénestin » !

Composteur partagé parking de la mairie

Un composteur partagé a été inauguré le 27 novembre dernier sur le parking de la mairie. L'objectif : réduire les déchets, enrichir les sols et favoriser une démarche collective et durable. Mis en place par Cap Atlantique et Olygé, entreprise locale valorisant les matières organiques au bénéfice de la vie des sols du territoire, il est accessible à tous les habitants qui le souhaitent. Des bio-seaux sont disponibles en mairie pour les habitants n'ayant pas la possibilité d'avoir un composteur individuel intéressés, ainsi que de la documentation et informations sur les bonnes pratiques liées au compostage.



Biodiversité et marais littoraux

Une première saison de nidification réussie sur les Marais du Branzais et de Men Ar Mor à Pénestin

L'équipe technique du service Biodiversité et Marais Littoraux de Cap Atlantique a pris en main la gestion hydraulique des deux marais propriétés du Département du Morbihan depuis fin 2024. Celle-ci vise notamment à favoriser la nidification des laro-limicoles suite aux travaux de restauration menés en 2023 et 2024, tout en prévenant les éclosions larvaires de moustiques. Le bilan est extrêmement positif puisque 36 couples de quatre espèces différentes (Avocette élégante, Échasse blanche, Petit Gravelot et Chevalier gambette) ont niché sur le site en 2025 avec près de 70 poussins à l'envol. Ces résultats font dorénavant de Pénestin l'un des hauts-lieux morbihannais pour la nidification des laro-limicoles.

Cendriers de rue

La commune a disposé des cendriers de rue afin de recueillir les mégots de cigarettes à différents endroits du territoire: salle des fêtes, mairie, complexe Petit Breton, City park, église, école Saint-Gildas, maison de santé, médiathèque, Tréhiguier, Centre-bourg. Afin de permettre le recyclage de ces mégots, la municipalité a contractualisé avec la société « Mégo! » située dans le Finistère, qui propose un process diminuant de 88 % le Co² émis dans l'air par rapport à un incinérateur.



Pêche de loisirs :

obligation de s'enregistrer et de déclarer vos captures

À partir du 10 janvier 2026, il sera obligatoire de vous enregistrer et de déclarer vos captures lorsque vous pêchez des espèces sensibles, dès votre premier jour de pêche, à bord ou en rentrant chez vous.

Ces espèces peuvent disparaître si elles sont trop pêchées. En participant à cette initiative, vous contribuez à préserver les ressources de la mer, permettant ainsi une pêche durable. Les espèces concernées pour notre zone sont le lieu jaune, le bar, le thon rouge et la dorade rose.

QUEL PÊCHEUR DE LOISIR DOIT S'ENREGISTRER ?

Tous les pêcheurs de 16 ans et plus, uniquement s'ils cherchent à capturer l'une des quatre espèces sensibles. Pour les pêcheurs à pied, uniquement ceux ciblant le bar.

COMMENT DÉCLARER SES CAPTURES ?

À faire pendant ou après chaque sortie, le jour même de la capture, en cas de pêche d'espèces sensibles, y compris pour les pratiques de pêcher-relâcher.

À renseigner : lieu de capture, espèce capturée, quantité, technique de pêche utilisée, taille, poids.

OÙ S'ENREGISTRER ET FAIRE SES DÉCLARATIONS ?

Gratuitement, via l'application mobile RecFishing disponible sur Apple Store ou google Play.

À RETENIR

L'enregistrement est rapide et valable 12 mois.

La déclaration de vos captures d'espèces sensibles doit être faite pendant ou après chaque sortie, le jour même de la capture.

En cas de non-enregistrement ou de non-déclaration, une amende peut être appliquée.

⇒ Pour en savoir plus : <https://www.mer.gouv.fr/peche-de-loisir-en-mer>

Influenza Aviaire hautement pathogène : renforcement des mesures de prévention

Cet automne, de nombreux oiseaux sauvages ont été détectés positifs au virus influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) sur le territoire national en lien avec les migrations d'automne et, en parallèle, plusieurs foyers d'IAHP ont été confirmés dans des élevages de volailles notamment en Loire-Atlantique et en Vendée.

Face à cette évolution, la ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire a décidé, par arrêté du 21 octobre 2025, d'élever le niveau de risque vis-à-vis de l'IAHP au stade « élevé » sur l'ensemble du territoire métropolitain à compter du 22 octobre 2025.

Le passage au niveau de risque « élevé » rend obligatoire plusieurs mesures de protection :

- claustration ou protection par des filets des oiseaux captifs et des volailles dans les basses-cours ;
- interdiction des rassemblements d'oiseaux (marchés, expositions, concours), sauf dérogations spécifiques pour les oiseaux de volière sans contact avec la faune sauvage ;
- interdiction des compétitions de pigeons voyageurs.

Pour rappel, la découverte de cadavres d'oiseaux sauvages est à signaler la mairie (02 23 100 300) qui les recueillera et transmettra les informations à l'Office Français de Biodiversité (OFB).

Pour les petits détenteurs d'oiseaux, suivez l'évolution de la situation sur <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>.

LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?



Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux (basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

- 1.** en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;
- 2.** surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
- 3.** protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
- 4.** ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...) ;
- 5.** nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...) ;
- 6.** déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire

Office de Tourisme intercommunal La Baule Presqu'île de Guérande



Et si votre maison devenait un lieu de décor pour un tournage ?

Depuis trois ans, l'Office de tourisme intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande est accompagné par le Bureau d'accueil des tournages de la région Pays de la Loire pour faire émerger le territoire comme terre d'accueil des tournages. À ce titre, il recherche des décors à référencer pour de futurs tournages !

Louer sa maison, son appartement, son établissement ou sa propriété pour les besoins d'un tournage est une expérience unique. Souvent grisant et valori-

sant pour les propriétaires qui se prêtent au jeu, c'est également un moyen original de découvrir les coulisses et l'envers du décor du monde du cinéma.

La base de données des lieux de tournages de Film France est un outil unique en France, qui permet à un réalisateur et à son équipe de chercher un décor dans l'optique d'un tournage. C'est un service gratuit. Si vous souhaitez mettre en ligne un lieu dont vous êtes propriétaire, c'est ici : locations.filmfrance.net.

Votre Office de tourisme de Pénestin sera ouvert du 5 janvier au 3 avril 2026, les mardis, mercredis et vendredis de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

→ **Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre référente sur le territoire : Coralie Cotty**
Chargée de développement des accueils de tournages
coralie.cotty@labaule-guerande.com

Retour en images



150 personnes étaient présentes pour la comédie «On s'embrasse quand même», premier spectacle de la saison 2025-2026.



Les Saveurs d'Automne ont attiré un public nombreux les 4 et 5 octobre derniers, sous le soleil de Pénestin. Merci à tous les acteurs ayant œuvré à la réalisation de cette manifestation.



La conférence de Bruno Rossetti a attiré une soixantaine de personnes le 10 octobre dernier, venus découvrir l'histoire de l'émigration italienne à Saint-Nazaire.



120 personnes le 25 octobre, et une trentaine le 26 ont assisté à la pièce de Georges Faydeau « Feu la mère de madame ».



Le spectacle Wata !, dans le cadre du festival place aux Mêmes, a comme d'habitude attiré un public très nombreux avec 450 petits et grands venus découvrir ce voyage musical et sans parole.



La marché de Noël du 28 novembre a été l'occasion de lancer officiellement les illuminations. Le public est venu nombreux assister aux spectacles des compagnies Flam's et Y'a un Trou dans le Mur, et bien sûr voir le Père Noël et ses lutins.

Saison culturelle 2025-2026

Samedi 17 janvier 2026

Béatrice de la Boulaye : Héroïnes

Habile et fin, parsemé de chansons et pailleté d'humour et d'émotions, le seul en scène Héroïnes, épopée d'une misogynie en thérapie est le premier de Béatrice de la Boulaye. Iconoclaste et sincère, la comédienne n'hésite pas à évoquer l'épreuve de la maladie.

On la connaît surtout pour son rôle de Gaëlle Crivelli dans la série Tropiques Criminels sur France 2 ou de Scotch Brit au sein des Airnadette. Pour son premier spectacle en solo, Béatrice de La Boulaye nous entraîne dans un voyage hilarant, anticonformiste et furieusement humain. De son propre aveu « mi-femme, misogynie », Béatrice confesse se soigner de ce mal du siècle (ou plus exactement des 4 der-

niers millénaires) en se shootant aux Héroïnes de la grande Histoire, mais aussi de la sienne d'histoire, à travers une galerie de personnages savoureux... Héroïnes est avant tout une ode à la Liberté d'en être une, ou pas justement. Un cocktail parfait de rires, d'émotions et de découvertes.

→ **Seul en scène Héroïnes**

samedi 17 janvier 2026 à 20h30 au complexe Petit-Breton. Tarif: 15/10 €.



Mercredi 21 janvier 2026

Mike & Riké : souvenirs de saltimbanques

Qui ne connaît pas le groupe de reggae ska Sinsémilia ? Les deux chanteurs du groupe, Mike et Riké, ont créé un spectacle « Souvenirs de saltimbanques » qu'ils viennent présenter le 21 janvier à Pénestin.



Ces deux-là ont écumé les scènes et festivals de France pendant 30 ans. Ils ont connu l'énorme succès du tube Tout le bonheur du monde et vécu 1000 aventures avec Sinsémilia. Dans ce spectacle musical inclassable et atypique, Mike

& Riké vous invitent à vous plonger avec eux dans les souvenirs souvent drôles et parfois émouvants de leur folle aventure. Qu'ils soient fans de Sinsémilia ou non, les spectateurs embarquent pour un spectacle chaleureux dont on sort incontestablement avec le sourire.

→ **Mike & Riké :**

souvenirs de saltimbanques
le 21 janvier 2026 à 20h30
au complexe Petit-Breton.
Tarif: 20 €

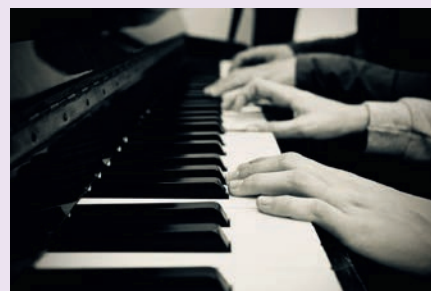
Vendredi 30 janvier 2026

Nuit des Conservatoires : Piano Infinito

Vendredi 30 janvier, le Conservatoire intercommunal de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo propose un concert au piano dans le cadre de la Nuit des Conservatoires.

Nathalie Darche et Julien Dassié, professeurs au Conservatoire intercommunal de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo viennent à Pénestin avec leurs élèves et se réunissent pour un concert autour du piano à plusieurs mains ! À quatre, six ou huit mains, ils vous offriront tout

un panorama, d'hier à aujourd'hui, d'œuvres incontournables ou plus confidentielles, de Mozart à Ligeti, en passant par Bizet, sans oublier quelques compositions personnelles de Julien Dassié. Du piano à l'infini ! La première partie est assurée par les élèves du Conservatoire.



→ **Piano Infinito**

le 30 janvier 2026 à 19h
au complexe Petit-Breton.
Gratuit. Réservation obligatoire
sur penestin.fr

Samedi 31 janvier 2026

Comédie : un dernier pour la route

Pénestin accueille samedi 31 janvier Eric brûlé et Daniel Camus qui nous présentent une comédie à huis clos aux frontières de l'au-delà...



D'un côté, Arno, pilier de comptoir insociable. De l'autre, Olivier, clarinetiste exaspérant. Une rencontre qui

va faire basculer leur vie. Du moins ce qu'il en reste. Alors qu'ils se réveillent tous deux dans ce vieux bar délabré,

Sylvie la mystérieuse tenancière des lieux leur annonce leur décès. Et surtout qu'ils n'auront qu'une heure pour prendre ensemble la décision la plus importante de leur existence : choisir lequel des deux passera l'éternité au Jardin et lequel ira au Brasier.

Pour leur première pièce, Daniel Camus et Eric Brulé signent une comédie dramatique à la mise en scène rythmée naviguant entre rire et émotion. Les personnages attachants, l'interprétation juste, les dialogues percutants et les moments de poésie offrent au public un spectacle complet à ne surtout pas manquer.

→ **Comédie Un dernier pour la route**
samedi 31 janvier 2026 à 20h30 au
complexe Petit-Breton.
Tarifs : 10/15 €.

14 et 15 février 2026

Théâtre : La délaissée

Où s'arrête la réalité ? Perdu entre illusion théâtrale et non-dits, le couple d'Angèle et Pierre explose et oscille entre mensonges, jalousie, et tromperie... Cette comédie oubliée pleine d'humour et de rebondissements nous plonge dans la société française du début du XX^e siècle.

« La Délaissée » est une comédie en un acte de Max Maurey, mettant en scène un couple, Pierre et Angèle, dont la relation est tumultueuse. Pierre avoue à Angèle qu'il a dilapidé une somme considérable volée à son patron, ce qui déclenche une série de disputes et de confrontations physiques entre eux. Leur vacarme attire l'attention du concierge, qui les avertit qu'ils risquent l'expulsion s'ils continuent... Après le départ du concierge, les querelles reprennent de plus belle.

Cette pièce brille par ses ressorts comiques basés sur les quiproquos et l'illusion théâtrale. Les personnages créent une situation où la frontière entre la réalité et la fiction devient floue, entraînant des malentendus hilarants. Les interventions du concierge et du propriétaire, qui interprètent à tort les disputes comme des performances artistiques, renforcent l'humour de la situation. La dynamique explosive du couple, os-

cillant entre mensonges, jalousie et tromperie, offre un terrain fertile pour des échanges vifs et des situations cocasses, faisant de « La Délaissée » une

comédie savoureuse qui explore avec finesse les complexités des relations humaines.

→ **Théâtre La délaissée**
le 14 février 2026 à 20h30
et le 15 février 2026 à 15h00
au complexe Petit-Breton.
Tarifs : 10/15 €



Samedi 7 mars Comédie : D'Âmes Rebelles

Il était une fois la fabuleuse histoire de la femme et de l'homme... Parce que l'un ne va pas sans l'autre et ce n'est pas une histoire mais des histoires que vous racontent les D'Âmes Rebelles en abordant surtout la période 1950-1975 avec des chansons de paroles qui correspondent à l'émancipation de la femme et la conquête de nouveaux droits.



Le vaste répertoire de la chanson française fournit les éléments nécessaires à ce portrait d'une femme aux visages multiples. L'on peut croiser au détour du spectacle les amoureuses et les nostalgiques, les séductrices ou les soumises, les câlines ou les frustrées. C'est un voyage musical à travers la chanson française d'Anne Sylvestre à Mannick, de Barbara à plus récemment Diane Tell, Juliette et Jeanne Cherhal sans oublier les hommes qui s'engagent, dénoncent et défendent la cause des femmes comme Brassens, Brel ou encore Pierre Perret...

⇒ **D'Âmes Rebelles**
samedi 7 mars 2026
à 20h30 au complexe Petit-Breton.
Tarifs : 10/15 €.

Le programme complet de la saison culturelle 2025-2026 est disponible sur www.penestin.fr, rubrique découvrir.

Le printemps part en live dimanche 29 mars

Le festival du Printemps part en live revient à Pénestin le dimanche 12 avril pour fêter l'arrivée des beaux jours. Au programme deux concerts à ne pas manquer l'après-midi avec Francesco Il Mercante et Tu m'ador, tous deux déjà venus sur le sol Pénestinois. Entre-temps, Francesco est devenu célèbre en participant à The Voice, et Tu m'ador continue son ascension grâce à ses chansons pop, modernes et fédératrices. Et toute la journée, troc de plantes, marché artisanal, restauration et buvette... Retrouvez toutes les infos sur penestin.fr



Association diocésaine de Vannes : la messe de la Saint-Hubert devient la grande messe de Notre Dame de la Vie

Par sa localisation au bord de la Mer, la commune de Pénestin est passée d'activités agro-pastorales à celles de la pêche et de la culture des fruits de Mer dont essentiellement la mytiliculture, les moules de Bouchot dont elle est la capitale. Ainsi, tous les premiers week-ends du mois d'octobre, on y célèbre la fête de la moule dans sa mise en valeur sur tous les aspects. Commencée par les mouclades, les Automnales, puis la fête du goût et des saveurs d'Automne, on y arrive à celle de la gastronomie. Tous ces week-ends de fêtes célébrés au mois du Rosaire, nous rappellent également la beauté de la création et la richesse de la nature et à partir desquelles les soixantaines de différentes confréries françaises viennent exposer les produits de leurs activités multiformes en contribuant à la vie du genre humain. Grâce à leurs ingéniosités, ces confréries nourrissent de leurs produits transformés, la vie des humains qui sont très friands à tout ce qui ajoute de sain à leur santé. Et donc désormais, nous y célébrons à ce mois d'octobre la grande messe de Notre Dame de la Vie pour magnifier le Dieu créateur et l'Auteur de la vie.

La Société de Chasse de Pénestin vous informe

La Saison de Chasse a débuté le 21 septembre 2025 et se terminera le 28 février 2026.

Les dates et les espèces chassables sont validées par arrêté préfectoral (sont précisés les jours de chasse, les nuisibles, les migrateurs, le petit gibier, le quotas). En supplément, chaque Société de Chasse ou Acca peut établir un règlement intérieur, sur la sécurité et les dates de battue.

Pour bien comprendre le rôle du chasseur, prenons l'exemple du sanglier, une espèce qui prolifère de plus en plus causant des dégâts considérables, dans les cultures, sur les routes, dans les propriétés. Nous sommes souvent sollicités pour constater les dégâts. Nous avons des équipes de chasseurs qui, chaque matin, sillonnent la commune afin de vérifier leur présence (on appelle cela faire « les pieds »). Une battue est alors lancée.

L'endroit est matérialisé sur carte, un registre de battue est signé par chaque chasseur présent, le règlement des consignes de sécurité est lu. Munis de leur pibole et gilet fluo, les chasseurs sont placés sur les terrains avec un responsable de ligne. Des panneaux sont installés pour prévenir d'une battue. Les dégâts causés sur les cultures sont payés par la Fédération des chasseurs du Morbihan. L'an passé les dégâts ont coûté plus de 400 000 € rien que dans le Morbihan. Cette espèce prolifère et se reproduit trois, voire quatre fois par an. Le climat favorable, les cultures, les friches... Tout cela favorise leur installation. Le but des chasseurs n'est pas d'éradiquer mais de réguler : toute espèce en excédent favorise les problèmes d'espaces pour les autres espèces. Nous aborderons dans un prochain bulletin les actions que nous menons, et celles à venir.

→ **En mars 2026, la société de chasse organise l'opération « J'aime la nature propre ». N'hésitez pas à contacter Muriel Bernard, présidente, pour plus de renseignements : 06 15 42 86 36.**



Club nautique de Pénestin

Le Club Nautique de Pénestin se prépare pour une nouvelle année riche en navigation !

Les inscriptions aux stages d'été ouvriront dès le 2 mars et la voile à l'année fera son retour le 4 mars. L'équipe est impatiente de retrouver ses adhérents et d'accueillir de nouveaux passionnés dans la baie de Poudrantaïs !

Le CNP souhaite une très belle année 2026 à tous !

→ **Club Nautique Pénestin**
02 99 90 32 50
accueil@cnpenestin.com
www.cnpenestin.com



C'party's

L'équipe de C'party's vous souhaite une bonne année 2026 remplie de joyeuses festivités.

Nous vous remercions d'avoir participé à la réussite de nos diverses soirées en 2025, notamment celle d'octobre rose qui a permis de collecter 1 500 €, somme reversée à la ligue contre le cancer du sein. Merci à tous.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 23 janvier à partir de 19h00 suivie du partage de galettes des rois. L'occasion d'adhérer à l'association pour 10 € et/ou mieux nous connaître. Pour ceux qui ont la chance de fêter une dizaine cette année, pensez à réserver votre samedi 20 juin afin de participer aux photos des « 6 ».

JALMALV

Saint-Nazaire Presqu'île

Sur notre territoire, en 2025, l'association JALMALV Saint-Nazaire Presqu'île a maintenu son activité d'accompagnement auprès des personnes malade et/ou en fin de vie et a, parallèlement, créé un groupe de paroles pour les personnes endeuillées.

Des bénévoles interviennent localement, au sein de maisons de retraite, selon une convention passée entre l'association et chaque établissement, pour offrir aux personnes qui en ont besoin, une écoute adaptée et une présence. Sur l'ensemble du territoire, l'association propose également cet accompagnement dans le cadre des services hospitaliers relevant de son activité.

En plus de cette activité, depuis le début de cette année, la participation à un groupe de paroles est proposée aux personnes endeuillées pour leur permettre de partager avec d'autres personnes vivant les mêmes difficultés. Cet atelier a lieu mensuellement sur la Roche-Bernard.

→ **Infos : Yolande Le Beller**
au 06 76 24 59 06.

Rappelons que, pour être habilités à exercer cette activité d'accompagnement, chaque bénévole a obligatoirement reçu une formation dispensée par des professionnels. L'association manque de bénévoles sur notre secteur, si vous êtes intéressé, vous pouvez la contacter au 02 40 42 57 15.



Danser en corps : bal folk le 27 février



Après deux bals folk et un bal Forro dans la salle Petit Breton qui ont eu un franc succès, nous proposons ce 27 février 2026 un nouveau bal folk.

Au creux de l'hiver, c'est l'occasion de faire danser petits et grands dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Rendez-vous à 20h pour une initiation aux danses du bal folk, ensuite le **bal luné** : mêlant les sonorités entre harpe, accordéon, chant et percussions et **Initium** qui vous entraînera dans les danses folks au son de leur musique résolument moderne, inspirée des répertoires traditionnels.



Sports et Loisirs Pour Tous : le programme de cet hiver



Malgré la mise en veille des activités en été, une rando nocturne était programmée le 28 juillet. Quelque peu perturbée par une météo capricieuse, elle a néanmoins permis de rapporter 625 € pour le téléthon.

Après sa présence au forum des associations le 6 septembre, l'association regroupe environ 300 adhérents à son Assemblée Générale le 11 septembre. À l'issue de celle-ci, quelques nouveaux administrateurs venus étoffer le conseil d'administration ont été présentés ainsi que le nouveau bureau :
Présidente Brigitte MAHE
Vice-Présidente Catherine BLOUET
Trésorière Mireille BOULAY
Trésorière adjointe Yvette MOLLON
Secrétaire Viviane PETIT
Secrétaire adjointe Sophie SAUVANT
La nouvelle saison a débuté par :

Une marche pour Octobre Rose, organisée le samedi 11 octobre en partenariat avec la médiathèque regroupant un grand nombre de participants.

Le dimanche 9 novembre, a eu lieu la conférence « la danse par le petit bout de la lorgnette ».

La manifestation organisée par le Ruban Vert, le 11 novembre, a mobilisé encore un fort pourcentage de l'association.

Après une participation au téléthon avec une marche, un quiz sur le code de la route, une expo-vente du groupe de peinture-dessin, et la prestation du groupe de danse bretonne, la prochaine manifestation de Sports et Loisirs Pour Tous de Pénestin est en préparation. **En effet, la 6^e édition de la Rando Gourmande aura lieu le 26 avril 2026** et est organisée cette fois au profit de l'association JALMALV (Jusqu'à La Mort Accompanyer La Vie). En attendant cette date, **une conférence sur les marais salants est programmée le vendredi 9 janvier 2026** et pour fêter cette nouvelle année, la traditionnelle galette des rois offerte aux adhérents aura lieu elle, le jeudi 22 janvier !

Pour clôturer le trimestre une exposition du groupe peinture-dessin aura lieu à la médiathèque du 14 au 28 mars.

Octobre Rose : 400 participants

Le dimanche 26 octobre 2025, la Mine d'Or de Pénestin a vibré aux couleurs de la solidarité avec la course et la marche Octobre Rose. Organisée par Claire GALLIC (fondatrice du Running Club Pénestin) et Simon ELOY (gérant de l'établissement Folie Glacée), cette manifestation sportive et conviviale avait pour objectif de sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein et de soutenir la recherche grâce aux dons reversés à ligue du Morbihan. Après un échauffement dans la bonne humeur générale, plus de 400 personnes ont passé la ligne de départ depuis l'établissement Folie Glacée, rue de la plage, avant de profiter d'un parcours varié sur notre beau territoire. Les participantes et participants étaient invités à venir vêtus de rose, symbole d'espoir et de mobilisation.

4 081,17 € ont été reversés le samedi 15 novembre au Comité du Morbihan de la Ligue contre le cancer. Cet événement n'aurait pas eu lieu sans la mobilisation de plusieurs bénévoles et de la Réserve



Communale de Sécurité Civile ainsi que des partenaires suivants : Carrefour Market Pénestin, Le Crédit Agricole

de la Roche-Bernard, Au four à bois, l'Armoricaïn, Décor Enseigne.

Comité de jumelage : visite à Frangy du 17 au 20 octobre

Le comité de jumelage s'est rendu à frangy du 17 au 20 octobre afin notamment de participer aux moules frites du Comité de Jumelage de Frangy.

Vendredi 17 octobre en soirée, réception par les élues de la mairie de Frangy à la salle des fêtes. Samedi 18, visite de Genève organisée par M^{me} Vioune, amie d'Annie Brière. Retour en soirée à Frangy pour participer aux Moules frites avec la participation de Monsieur David Banan, maire de Frangy.



Nous avons participé à la tombola au cours de la soirée.

Merci à nos sponsors pour la fourniture de lots : Breizh Coquillages, M. le maire de Penestin ainsi que les élus, OT de Penestin, la société Agrial, le Comité de Jumelage ainsi que Madame Marie Noelle Communal pour un séjour à la Résidence des Iles.

Le dimanche 19 octobre, visite de la Mer de Glace à Chamonix suivi d'un déjeuner au refuge de Montenvers organisé par le Comité de Jumelage de Frangy. La journée se termine par une fondue organisée par le Comité de Jumelage



de Frangy avec M. le Maire David Banant. Lundi 20 octobre, fin de séjour et retour avec plein de superbes souvenirs. Merci au groupe de 16 personnes qui a participé à ce séjour.

École Jean-Emile Laboureur

Pour les anniversaires, chaque mois, les élèves préparent le goûter. Cette année ils se sont rajoutés un petit défi : réaliser des gâteaux à partir de légumes, du potager de Trébestan bien sûr!!! Ainsi pour les anniversaires des mois d'août, septembre, octobre et novembre, nos pâtisseries en herbe ont réalisé un marbré chocolat-potimarron, un moelleux butternut- chocolat, un gâteau à la patate douce et vanille et un gâteau à la carotte et aux noix. Et nous nous sommes à chaque fois régales.

Une fresque évolutive des saisons

Les grandes vitres de notre salle de motricité, visibles depuis le boulevard de l'Océan se sont parées d'une jolie fresque aux couleurs de l'automne : champignons, arbres, feuilles virevoltantes, de chouettes, hiboux. Notre fresque évoluera au fil des saisons. Alors si vous passez devant l'école n'hésitez pas à la regarder pour y découvrir les nouveautés au fil du temps et des saisons.

Danse tes émotions !

Depuis le mois d'octobre, tous les jeudis, Victor Thieffin Ricordel, vient nous faire découvrir la danse. Et nous avons pu constater de nombreux progrès. Apprendre à bouger de différentes façons, sautiller, galoper, glisser, fondre, prendre confiance en soi, mémoriser des enchaînements, coopérer pour créer une chorégraphie sont autant de compétences développées par chaque élève. Après une dizaine de séances, les deux classes de l'école préparent activement le spectacle qu'ils présenteront aux familles lors de la soirée de l'Arbre de Noël le 12 décembre organisée par l'Amicale laïque. Après le spectacle, le Père Noël leur apportera des cadeaux. Chaque année, c'est un livre que chaque élève reçoit : un dictionnaire d'anglais pour les CM2, un atlas pour les CM1... Il y a fort à parier que les maternelles, CP et CE auront la surprise d'un bel album parlant de la danse !

Jardin, classe dehors, classe échec, anglais, sport à la salle Petit Breton tous les vendredis, rythment également les semaines des deux classes en complément de tous les apprentissages fondamentaux de la langue française et des mathématiques, des sciences, et de



découverte du monde espace-temps. L'école s'engage également dans des projets menés par des associations de la commune, comme pour le téléthon, par exemple : des dessins et décorations pour l'Arbre à vœux ont été réalisées pour le 6 décembre. Avec Lire et Faire lire, et les mamies – lecture qui sont attendues tous les lundis matin par les maternelles-CP; avec la Médiathèque, où nous allons une fois par période environ. En bref, vraiment pas le temps de s'ennuyer !

→ ***Vous voulez vous renseigner, proposer une action, rejoindre une petite école familiale, vivante et pleine de projets, à l'écoute de chacun, n'hésitez pas.***

***Marine-Noëlle Noblanc au
02 99 90 38 89 ou par mail
ec.0560344v@ac-rennes.fr***

→ ***Et pour suivre nos aventures : <https://penestinecolepublique.toutemonecole.fr>***

Très belles fêtes de fin d'année.



Amicale laïque : Saint Patrick le 14 mars

À vos agendas : l'Amicale laïque vous invite à la soirée de la Saint Patrick, le samedi 14 mars 2026 avec initiation aux danses irlandaises. Préparez vos kilts et tenues aux couleurs de l'Irlande pour nous rejoindre à la salle des fêtes. Étant de moins en moins nombreux, nous avons malheureusement dû nous résoudre à ne plus organiser de vide-grenier (généralement en avril).

→ ***Pour nous contacter, si vous souhaitez nous rejoindre, nous aider dans nos actions : amicalelaiquepenestin@orange.fr.***

Meilleurs vœux amicalistes

École Saint-Gildas

La classe dehors : un projet qui fait grandir

Depuis la rentrée, l'école a lancé un nouveau projet enthousiasmant : la classe dehors. Les élèves de maternelle et de CP ont déjà eu l'occasion d'explorer la forêt, les marais et la plage, accompagnés lors des premières sorties par Maryline Henry, du CPIE, dont l'expertise a enrichi les découvertes des enfants. Ces temps en pleine nature permettent d'apprendre autrement : observer, manipuler, écouter, ressentir. Les CE CM ont, de leur côté, construit un nichoir, désormais installé dans la cour de l'école, rappel de leurs apprentissages et symbole de leur engagement pour la biodiversité. L'école a également participé à l'opération "Nettoyons la nature", organisée par les centres Leclerc. Munis de gants et de sacs, les enfants ont parcouru leur environnement local pour le débarrasser des déchets. Une action concrète pour sensibiliser dès le plus jeune âge à la protection de la planète. À partir de janvier, le dispositif se poursuivra et s'ouvrira à la classe de CE-CM, pour vivre des séances communes en extérieur. Un projet fédérateur qui plaît autant aux petits qu'aux grands, et qui fait de l'environnement un véritable terrain d'apprentissage.



Le Téléthon : des bricolages pour la bonne cause

Les élèves se sont mobilisés cette année pour le Téléthon. En classe, ils ont confectionné de nombreux bri-



colages, soigneusement exposés lors de la journée de lancement début décembre. À travers cette action solidaire, les enfants ont été sensibilisés aux maladies rares et à l'importance de soutenir la recherche. Une belle manière de développer empathie et engagement citoyen.

Se préparer à Noël : célébration et partage

Le temps de l'Avent a débuté par un moment fort : les élèves ont assisté et participé à une messe spécialement organisée pour les préparer à entrer dans cette période de partage et de lumière. Chants, gestes symboliques et attentions communes ont rythmé cette célébration empreinte de douceur et de recueillement.

La magie de Noël à l'école

Quelques jours avant les vacances, l'école a eu la joie d'accueillir le Père Noël, venu les bras chargés de cadeaux et de petites douceurs pour chaque enfant. Un spectacle a été offert aux enfants par la municipalité, pour le plus grand plaisir des petits comme des plus grands. Un moment festif qui a apporté rires, émerveillement et beaux souvenirs.

Les CM2 bientôt au collège

Pour les élèves de CM2, l'année se poursuit avec une étape impor-

tante : la découverte du collège de La Roche-Bernard. Ils seront accueillis début janvier afin de découvrir les lieux, rencontrer les élèves de 6e et participer à différents ateliers. Une immersion rassurante et motivante pour préparer sereinement leur entrée au collège.

Inscriptions ouvertes toute l'année : découvrez une école dynamique et accueillante

Que vous emménagiez dans la commune, que vous recherchiez une école à taille humaine ou que vous souhaitiez un cadre éducatif bienveillant et innovant, notre établissement accueille les enfants de la maternelle au CM2. Les familles intéressées peuvent prendre rendez-vous à tout moment pour une visite de l'école et un échange avec Lora Brochard, chef d'établissement.

→ **Notre porte est toujours ouverte :
nous serons ravies de vous accueillir
et de vous faire découvrir notre
établissement.**

Téléphone : 02 99 90 36 55

**Mail : [eco56.stgi.penestin@
enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.stgi.penestin@enseignement-catholique.bzh)**

Blog : www.ecolesaintgildas.fr

Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique et mortel, indétectable par nos sens, résultant d'une mauvaise combustion. Il constitue encore aujourd'hui la première cause de décès par toxicité aiguë en France. Des gestes simples de prévention permettent d'éviter l'intoxication.

Avec l'arrivée de l'hiver et de ses intempéries, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent avec l'utilisation des appareils de chauffage mais aussi d'appareils comme les braseros, les groupes électrogènes, les pompes à eau et tous les appareils équipés d'un moteur thermique davantage utilisés en cas de tempête, inondation ou grand froid notamment.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, indétectable par nos sens. Il est incolore, inodore, non irritant, sans saveur et d'une densité proche de celle de l'air. Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent concerner chacun de nous et avoir des conséquences dramatiques. Adopter les bons gestes réduit les risques.

En cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Les sources d'intoxication sont multiples :

- installations raccordées à un conduit (chaudière, chauffe-eau, cheminée), surtout si elles sont mal entretenues ;
- appareils mobiles s'ils sont mal utilisés (chauffage d'appoint, brasero, groupe électrogène, pompe à eau, barbecue) ;
- appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence, pétrole).

Pour limiter les risques d'intoxication, adoptez les bons gestes.

Dans votre logement :

- Au moins une fois par an, avant l'hiver et impérativement avant toute remise en fonctionnement, faites systématiquement vérifier et entretenir par un professionnel qualifié les installa-

tions de chauffage (comme les chaudières) et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique), dans votre résidence principale et secondaire, le cas échéant ;

- Aérez au moins 10 minutes par jour votre logement, même s'il fait froid ;
- Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne bouchez jamais les entrées et sorties d'air ;

Pour les appareils mobiles :

- Respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à

combustion indiquées par le fabricant : n'employez que le combustible préconisé, ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;

- Les appareils de cuisson ne doivent jamais être utilisés pour se chauffer ;
- Les groupes électrogènes, les braseros et les barbecues ne doivent jamais être utilisés dans un espace clos (habitation, garage, sous-sol...) ni en extérieur près des portes, des fenêtres ou des bouches d'aération des logements ;
- En cas d'événements climatiques exceptionnels (inondations, tempêtes, grand froid), les pompes de relevage, ou pompes à eau, à moteur thermique et les groupes électrogènes ne doivent jamais être utilisés en intérieur.



Mairie 44 rue du Calvaire	02 23 100 300
LA POSTE 46 rue du Calvaire	36 31
OFFICE DE TOURISME allée du Grand Pré	02 40 24 34 44
POLICE MUNICIPALE (Éric Vico) 06 22 05 70 53 ou (Mickaël Guilnard) 06 22 24 93 59	
GENDARMERIE 17 - 02 99 90 61 06 - en saison : 02 99 90 38 22	
POMPIERS 18 ou 112	
URGENCES MÉDICALES	02 97 68 42 42
SAMU 15	
PRESBYTÈRE 2 allée Bellevue	02 56 50 57 02
ENEDIS	09 72 67 50 56
SEPIG	02 44 68 20 01
SNSM (été seulement)	06 07 30 12 73
PHARMACIE 22 rue de l'Église	02 99 90 30 18
CABINET INFIRMIER allée du Grand pré	07 63 76 11 12
FOYER LOGEMENT (EHPAD) rue de Trémer	02 99 90 37 37
KINÉSITHÉRAPEUTE 77 bis rue du Calvaire	02 99 90 38 73
KINÉSITHÉRAPEUTE allée du Grand pré	06 21 53 26 61
OSTÉOPATHE allée du Grand pré	07 44 79 19 86
PSYCHOLOGUE allée du Grand pré	07 66 27 85 06
PSYCHOMOTRICIENNE allée du Grand pré	06 76 50 82 63
CANTINE SCOLAIRE	02 99 90 32 00
TAXI OUEST 63 rue du Calvaire	02 99 90 30 05

ASSOCIATIONS

ACAC (Ass. des Commerçants et Artisans du Clos) MOREAU Luc, Le Closlo	02 99 90 86 79
ACAP (Ass. des Commerçants et Artisans de Pénestin) SOULET Jean-Pierre, 34 lotissement de la Lande Menue	02 99 90 47 83
ADCP (Ass. de Défense des Caravaniers de Pénestin) : SCELO Patrick, Erbray	02 40 55 02 16
ALTERNATIVES BONA VOIR Jean-Marc, 280 route de Rochefort	06 88 58 38 82
AMICALE LAÏQUE de l'école publique J.E. Laboureur de Pénestin LARNICOL Gaëlle, Boulevard de l'Océan	06 50 70 89 36
AMICALE DES POMPIERS BLOUET Teddy teddyblouet@gmail.com	
ANCIENS COMBATTANTS DEDOUCHE Pierre, 39 allée des Tennis	06 71 33 74 18
AN DIVAR DANS LETILLY Christiane, 370 av. de Toulprix	06 66 44 84 39
ART ZEN : TURBIN Anne, 7 impasse de Pen Palud	06 89 10 78 47
ASSOCIATION DE DÉFENSE DES USAGERS DES CALES DE MISE À L'EAU ET DES MOUILLAGES DE PÉNESTIN	
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE LA MINE D'OR ELOY Simon	06 64 58 47 83
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LOTISSEMENT DE LA MINE D'OR FOUQUE-SADYN Nicole, 23 allée des Mouettes	06 03 77 44 92
A.U.M.M. (Ass. des Usagers du Mouillage du Maresclé) VAILLANT Jean-Yves	06 71 93 40 48
A.U.M.P. (Ass. des Usagers du Mouillage de Poudrantaïs) DEYDIER Cédric, allée du Toquen	06 15 71 04 29
A.U.M.C.M (Ass. des Usagers du Mouillage de Camaret et Men-Armor) SAMSON Sylvie, aumacma@gmail.com	02 99 90 40 85
A.U.M.P.B. (Ass. des Usagers des Mouillages de la Pointe du Bile) : ADRON Jean-Claude, 548 Pointe du Bile	07 69 63 44 45
A.U.P.P.M. (Ass. des Usagers des plages de Poudrantaïs et Maresclé) LE CORRE Loïc	06 08 51 38 31
AUTRE REGARD : CLAUDE Hélène, 56 rue du Calvaire	06 38 05 81 06
A.V.P.P. (Ass. de Valorisation du Patrimoine de Pénestin) LANDRIEU Kléber, Versailles	02 99 90 34 45
BASKET SUD VILAINE ANEZO Cécile	06 86 54 66 52
BON HEURE ZEN SIMONET Catherine asso.zen44@gmail.com	
CAPPENVIRONNEMENT BOCCAROSSA Dominique, 379 route de Kerseguin	06 16 14 44 69
CAVALIERS DE SUD-VILAINE VAUGRENARD Joseph, Trébestan	02 99 90 31 66
CINÉ CLUB CAPCINÉ LETIRAND Isabelle	06 60 60 40 53
CLUB NAUTIQUE	02 99 90 32 50

Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

Fourrière animale : 02 40 53 08 21

En cas de vol de portable :

Bouygues : 0 800 29 10 00 ou 06 68 63 46 34

Orange : 0800 100 740

SFR : 06 10 00 19 00 ou 06 14 00 19 00 ou 06 12 00 19 00

Opposition bancaire :

Chèques : 0 892 62 32 08

Cartes bancaires : 0 892 705 705

COEFF 109 : KERGREÏS Joëlle 06 88 47 32 67

COLLECTIF POUR PENESTIN SEIGNEUR Laetitia
44 rue du Calvaire, collectifpourpenestin@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE

DYCKO André, 44 rue du Calvaire 06 11 49 71 51

CONFRÉRIE DES BOUCHOTEURS TOBIE Bernard 06 83 41 03 62

COUP DE CŒUR À MANOKA-MAGA

CRUSSON Denis, 44 rue du Calvaire 07 85 53 81 18

C'PARTY : GILBERT Séverine 06 31 79 80 87

DANSER EN CORPS MONTEBRAN Nathanaelle
305 route du Maresclé, danserencorps@gmail.com

ENDURANCE PÉNESTINOISE

PRUNIER Stéphane, Brécéan 02 99 90 33 52

FC PRESQU'ILE VILAINE NIGET Xavier 06 69 98 03 57

FÊTARTS'TRAD

BELLAMY Soaz, Clos des Petites Landes, Tréhiguier 06 23 07 08 37

GENEROTHON Blanchard Michel, 44 rue du Calvaire 06 89 54 99 29

GYMNASTIQUE & BIEN-ÊTRE 06 52 17 05 98

JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie)

LE BELLER Yolande, 87 bis rue du Calvaire 06 76 24 59 06

LECTURE ET DÉTENTE rue Jacques Prévert 02 99 90 41 99

LES AILES DE PÉNESTIN SALAUN Éric contact@les-ailes-de-penestin.fr

LES AMIS DU NIGER : LETILLY Christiane, 370 Le Toulprix 06 66 44 84 39

LES AMIS DU PAYS ENTRE MES ET VILAINE

ECHARD Marie-Armelle, route du Lomer 02 99 90 36 80

LES FLOTS BLEUS PONTILLON Annie, allée du Manoir 02 99 90 31 61

LES PÉPITES DE PÉNESTIN (théâtre)

MACHICOANE François 06 83 25 20 39

LES SAPEURS AUX SOMMETS DUSSAUT Aurélien

Chemin du Parouet, sapeursauxsommets@gmail.com

L'ESTUAIRE PHILIPP Bruno, 191 Pointe du Bile 06 32 06 59 95

LEZ'ARTS EN MER GOMEZ Kyra 06 23 37 62 36

LOGO MOTIV' METAYER Julien 06 38 26 93 21

MER ET NATURE PETIT Marie-Claude 06 08 52 53 50

OGE (Organ. Gestionnaire d'Enseignement Catholique) : 06 03 80 29 18

BARTOLI Stéphane

PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE PRIVÉE

SEVRAIN Océane 06 69 36 90 98

PENSIONNES DE LA MARINE MARCHANDE

BRIÈRE Annie, rue du port - Tréhiguier 06 15 11 25 13

PÉTANQUE GOËLAND SUD VILAINE

MARCHAND Cédric, Résidence de Bilaire 06 86 30 23 92

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE PENESTIN

BERNARD Frédéric, 764 route du Loguy 07 82 94 86 63

SEL D'ÉVEIL GUILLOU Cathy 06 73 30 47 67

SOCIÉTÉ DE CHASSE BERNARD Muriel 06 15 42 86 36

SPEC'TUTO (atelier des arts vivants)

SALZINGER Sylvie, 371 allée de la Lande 06 31 30 72 93

SPORTS ET LOISIRS POUR TOUS MAHÉ Brigitte 06 24 99 97 98

SYNDICAT MYTILICOLE : PORCHER Christophe 06 73 24 75 94

TENNIS DE TABLE SUD VILAINE

LECOUSTRE Cédric, 1 allée des Farfadets 06 59 56 97 72

TENNIS SUD VILAINE BOUKOUNA Stéphane 06 48 24 16 43

TRADITIONS ET PATRIMOINE NATUREL 06 22 05 70 73

BAUCHET Michel

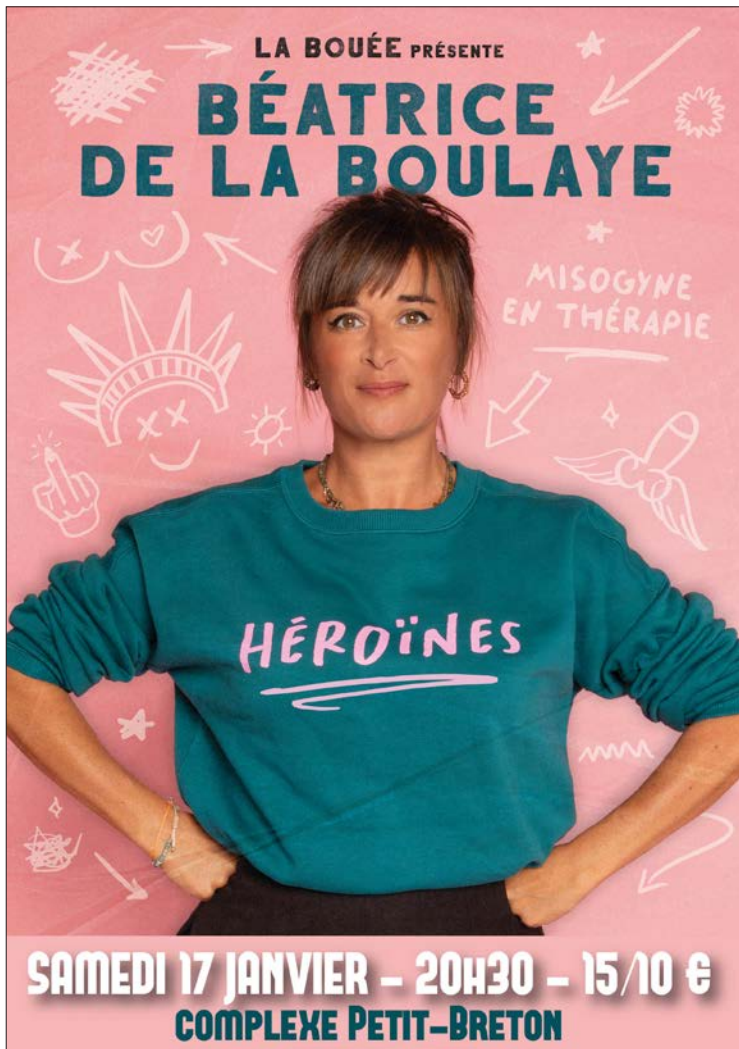
VIVR'À TRÉHIGUIER FOUQUET Claudette vivratrehiguiers6@gmail.com

YOGA... LA SOURCE yogalasources6@gmail.com 06 74 76 62 67

LA BOUÉE PRÉSENTE

BÉATRICE DE LA BOULAYE

MISOGYNE EN THÉRAPIE



HÉROÏNES

SAMEDI 17 JANVIER – 20H30 – 15/10 €
COMPLEXE PETIT-BRETON

MIKE & RIKÉ

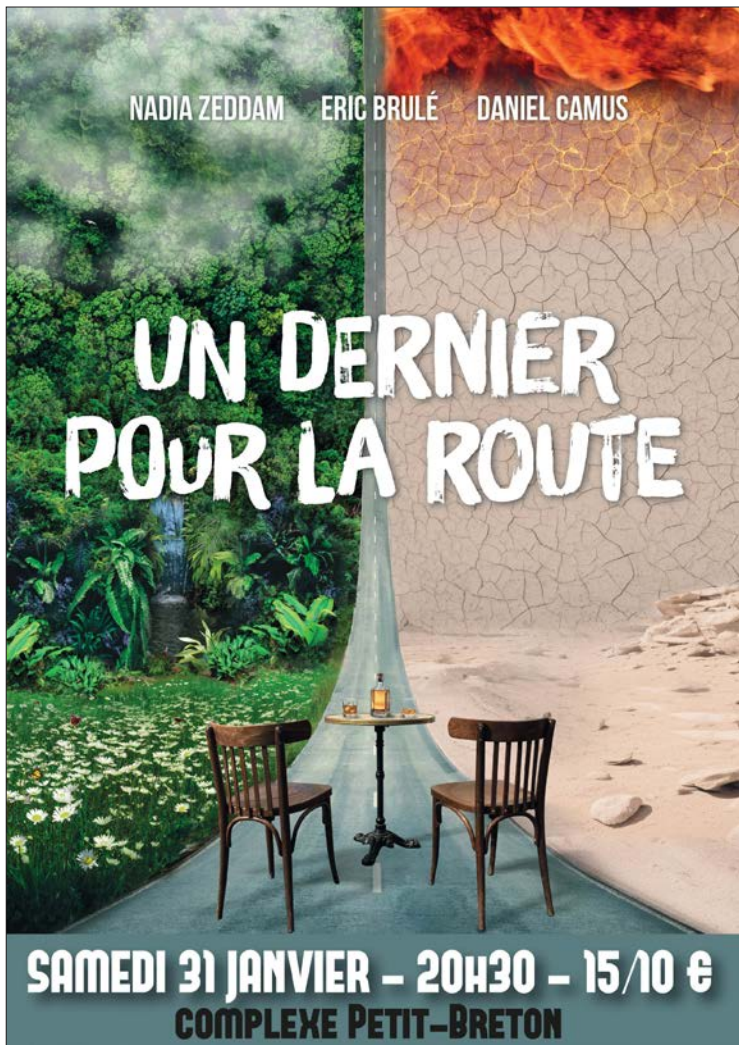


une plongée dans les aventures
des 2 chanteurs de **Sinsemilia**

MERCREDI 21 JANVIER – 20H30 – 20 €
COMPLEXE PETIT-BRETON

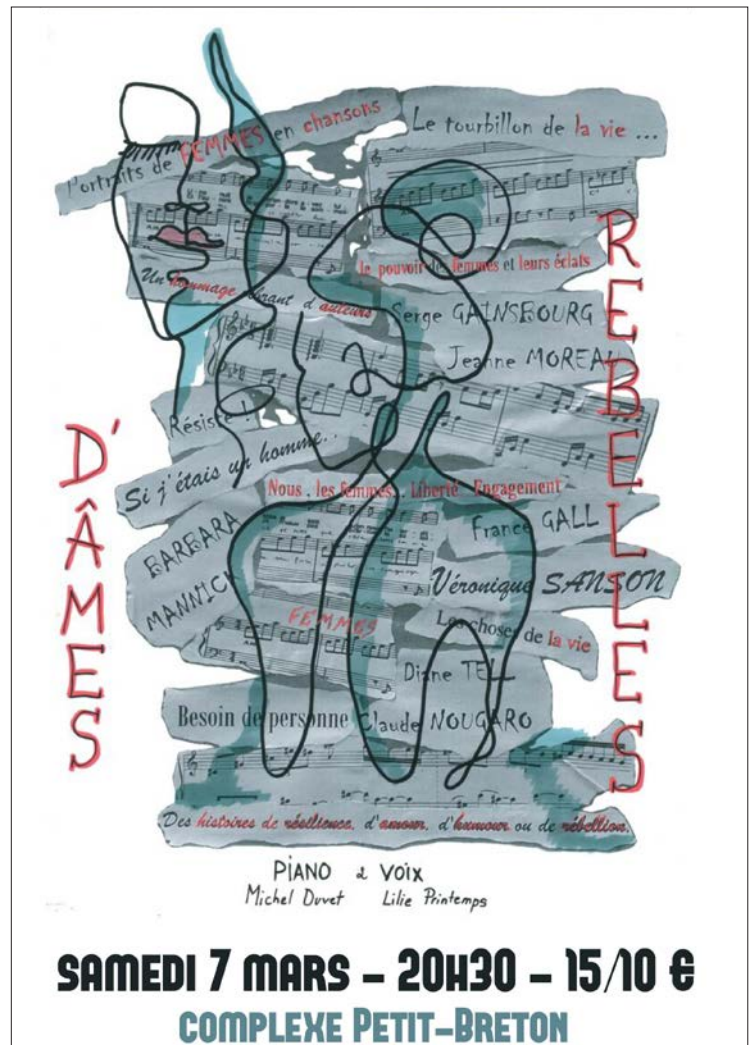
NADIA ZEDDAM ERIC BRULÉ DANIEL CAMUS

UN DERNIER POUR LA ROUTE



SAMEDI 31 JANVIER – 20H30 – 15/10 €
COMPLEXE PETIT-BRETON

D'ÂMES REBELLES



PIANO & VOIX
 Michel Duvet Lilie Printemps

SAMEDI 7 MARS – 20H30 – 15/10 €
COMPLEXE PETIT-BRETON